



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.611/4



**Plan d'action pour
la Méditerranée
Convention de
Barcelone**

Distr.: générale

4 mars 2025
Original: anglais

Quatrième réunion du Comité de Pilotage du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 et de la Facilité Financière d'Investissement Local du PAMEx (PLIFF)

Athènes, Grèce, 6-7 mars 2025

Point 4 de l'ordre du jour: Programme de travail PAMEx pour 2025

Programme de travail PAMEx pour 2025

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Ce document présente les actions prévues dans le cadre de l'initiative PAMEx pour l'année 2025 qui seront discutées lors de la 4e réunion du Comité de pilotage du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 et de la Facilité Financière d'Investissement Local du PAMEx (PLIFF). Ces activités sont structurées autour des domaines d'intervention prioritaires de l'initiative PAMEx et s'appuient sur les discussions des réunions précédentes du Comité de pilotage et sur les suggestions des responsables des Axes du PAMEx reçues par écrit avant la réunion.

a) Actions prévues dans le cadre de l'Axe 1 : Relever l'ambition pour la préservation de la biodiversité marine en Méditerranée

a.1) Contribuer à la réalisation de l'objectif 30x30 en Méditerranée

Étudier comment soutenir concrètement la réalisation de l'objectif 30x30 en Méditerranée, et notamment comment soutenir les pays dont les AMP couvrent moins de 2% des eaux territoriales. Cette problématique a été mise en avant lors du 3ème Comité de pilotage du PAMEx par plusieurs pays et partenaires.

→ Organiser un atelier en ligne avec le soutien du Secrétariat technique du PAMEx pour échanger des expériences réussies entre les pays intéressés sur la manière de mettre en place des AMP dans les eaux territoriales, comment améliorer le niveau de protection dans la pratique, notamment grâce à des systèmes technologiques de surveillance de pointe, comment assurer les patrouilles et les synergies avec les efforts/actions visant à promouvoir une pêche durable, etc.

a.2) Soutien aux projets du Lac de Bardawil et des Bouches de Bonifacio

En vue de l'UNOC-3, de la BC-COP 24 et de la CC-COP 30, promouvoir les projets PLIFF développés pour protéger et restaurer le lac Bardawil, situé dans la région du Nord-Sinaï en Égypte et renforcer et agrandir l'Aire Maritime Protégée des "Bouches de Bonifacio" en Corse (France), qui a été labellisée ASPIM (Aire d'importance particulière pour la Méditerranée) par le SPA/RAC. Les projets ont été présentés par le PLIFF au 3e Comité de pilotage du PAMEx. Une approche fondée sur l'émission d'obligations bleues est en cours de test, ce qui attirerait des investisseurs publics et privés innovants. Ces deux projets situés sur les rives Sud et Nord de la Méditerranée devraient servir d'exemples pour une mise à l'échelle et une réplique dans tout le bassin méditerranéen visant à mobiliser des fonds très importants.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx travaillera avec les pays volontaires et le PLIFF pour développer les deux projets et présenter les résultats lors d'événements régionaux/internationaux, notamment l'UNOC-3.

b) Actions prévues dans le cadre de l'Axe 2 : Promouvoir et développer une pêche durable pour mettre fin à la surpêche d'ici 2030

Le PAMEx doit reprendre les discussions avec la CGPM et l'UE pour identifier un leader pour l'axe et ensuite définir les actions prioritaires pour 2025.

c) Actions prévues dans le cadre de l'Axe 3 : Redoubler d'efforts pour lutter contre la pollution marine, notamment pour qu'aucun plastique ne soit déversé en Méditerranée d'ici 2030

c.1) Promouvoir l'échange d'informations sur la gestion de la pollution plastique en Méditerranée

Mettre en place une plateforme d'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques entre les membres du PAMEx pour atteindre les objectifs de l'instrument international juridiquement contraignant (IIJC) sur la pollution plastique à établir, en mettant l'accent sur les aspects présentant un intérêt/une pertinence particulière pour la Méditerranée, notamment les régimes de responsabilité élargie des producteurs (REP) et l'application du principe pollueur-payeur (PPP), les opérations de nettoyage, les mesures spécifiques sur les engins de pêche, etc. En outre, l'accent pourrait également être mis sur la contribution de l'expérience méditerranéenne dans la mise en œuvre de l'IIJC une fois adopté.

En s'appuyant sur les travaux du groupe de travail mis en place par le Secrétariat du PNUE/PAM en vue de l'INC 2, et sous l'impulsion de pays volontaires, suivre les discussions préparatoires en cours pour la prochaine réunion INC 5.2 (Genève, 4-15 août 2025), et coordonner, dans la mesure du possible, les membres du PAMEx dans la promotion de l'approche méditerranéenne concernant la pollution plastique et les modèles de consommation et de production durables (CPD).

→ Appui du Secrétariat technique du PAMEx pour aider à la mise en place et au fonctionnement d'une plateforme visant à suivre les discussions préparatoires en cours pour l'INC 5.2 et à coordonner les membres du PAMEx sur la promotion du paradigme méditerranéen pendant l'INC 5.2.

c.2) Intensification des projets zéro plastique sur le terrain en Méditerranée

Les objets en plastique se multiplient en mer Méditerranée, déversant la plupart des plastiques dégradés sur les différents rivages méditerranéens. Alors que des pratiques inefficaces de gestion des déchets sont répandues sur les différents littoraux méditerranéens, la collecte et le recyclage des plastiques maritimes, par le biais de partenariats public-privé et de nouvelles chaînes de valeur, peuvent conduire à la création d'emplois en faveur des plus pauvres, au nettoyage des plages et des zones touristiques et à la fourniture de plastiques maritimes recyclés spécifiques à un certain nombre d'entreprises manufacturières comme matière première, de l'industrie des équipements sportifs à l'industrie des équipements de luxe.

Le PLIFF, grâce au succès du projet pilote CIHEAM/Seagull sur l'île de Kerkenah en Tunisie, vise à répliquer le projet dans dix autres territoires en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Égypte et au Liban.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx avec des pays volontaires pourrait fournir une assistance à la duplication du projet CIHEAM/Seagull dans d'autres pays visant la collecte et le recyclage des plastiques maritimes.

d) Actions prévues dans le cadre de l'Axe 4 : Promouvoir des pratiques de transport maritime respectueuses de l'environnement marin et luttant contre le changement climatique

d.1) Promouvoir des pratiques de transport maritime qui protègent l'environnement marin et luttent contre le changement climatique

Soutien aux pays en vue de la ratification et de la mise en œuvre et de l'application effectives de l'Annexe VI de MARPOL

- Contribuer aux efforts du REMPEC pour renforcer la mise en œuvre et l'application effectives de l'Annexe VI de MARPOL ;

- Un soutien est fourni pour assurer une ratification plus poussée de l'Annexe VI de MARPOL par toutes les Parties contractantes ;
- Un soutien est fourni aux Parties contractantes qui exigent la mise en œuvre et l'application effectives de l'Annexe VI de MARPOL ;
- Un soutien est fourni aux Parties contractantes concernant la désignation éventuelle de la mer Méditerranée comme zone de contrôle des émissions d'oxydes d'azote.

Mobiliser et mettre en œuvre des solutions innovantes pour réduire les émissions de GES des navires dans certains ports, notamment grâce à l'efficacité énergétique et à la décarbonisation.

- Améliorer la capacité institutionnelle des Parties contractantes à mettre en œuvre et à faire respecter les mesures d'efficacité énergétique de l'OMI pour les navires et dans les ports ;
- Activités de renforcement des capacités sur le transport maritime à faible émission de carbone et les ports propres ;
- Soutenir les activités visant à encourager la coopération technologique, l'innovation et l'échange de bonnes pratiques ;
- Encourager les partenariats et les synergies avec les partenaires et les parties prenantes du PAM.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx, dans la limite des ressources disponibles, aidera les pays volontaires à participer aux efforts du REMPEC pour améliorer la mise en œuvre de l'annexe 6 de la Convention MARPOL et aider les pays à réduire les émissions de GES des navires dans certains ports.

d.2) Aider le PLIFF à développer son portefeuille sur les ports verts

Le portefeuille PLIFF sur les ports verts, qui a été identifié au cours des deux dernières années tout autour de la Méditerranée, couvre à la fois la rive sud et la rive nord. Ce portefeuille vise à équiper les ports de prises électriques permettant ainsi aux bateaux entrant dans les ports d'éteindre leurs moteurs, ce qui permettra une réduction spectaculaire de la pollution portuaire. En parallèle, des énergies renouvelables hors réseau seront installées dans les ports, permettant d'alimenter les bateaux en énergie verte.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx avec le soutien des pays volontaires appuie la mise en œuvre du portefeuille PLIFF sur les ports durables.

e) Activités transversales

e.1) Promouvoir l'expérience de la Convention de Barcelone dans un contexte plus large

En 2024, sous la présidence italienne du G7, un atelier sur les conventions et plans d'action pour les mers régionales a été organisé, impliquant les pays du G7, les programmes pour les mers régionales auxquels les pays du G7 sont parties prenantes et un certain nombre de parties prenantes issues de mécanismes intergouvernementaux, de la société civile et de l'industrie.

L'objectif est de s'appuyer sur les résultats de l'atelier du G7 pour mettre en évidence l'expérience unique de la Méditerranée à cet égard et de plaider en faveur d'un rôle plus important des programmes maritimes régionaux pour aborder la durabilité des océans à l'UNOC-3 et dans d'autres arènes internationales et régionales.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx aide les pays désireux de promouvoir le Programme des mers régionales en tant qu'outil politique efficace pour assurer la durabilité des océans.

e.2) Développer des activités de renforcement des capacités sur la finance bleue en Méditerranée

Développer des activités de renforcement des capacités des acteurs locaux leur permettant d'identifier des projets et de s'assurer qu'ils sont à la fois impactants et bancables avec un meilleur accès à la variété de financements disponibles, y compris les obligations vertes et bleues pour la Méditerranée.

Actuellement, le PAMEx aide le PLIFF à lever entre 1,5 et 2,5 millions d'euros pour des études de faisabilité pour le portefeuille de projets PLIFF d'une valeur d'environ 200 MUSD afin de permettre de toucher des investisseurs désireux d'investir dans des projets bancables à impact.

→ Dans le cadre de la Feuille de Route PLIFF 2025, organiser un atelier sur la Finance Bleue et les Obligations Bleues en Méditerranée. Le Secrétariat Technique du PAMEx aidera le PLIFF à organiser l'événement avec le soutien des pays volontaires.

e.3) Apporter un soutien continu au processus de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

La Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 2016-2025 fournit un cadre politique intégré à toutes les parties prenantes, y compris les partenaires du PAM, pour traduire l'Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable (ODD) aux niveaux régional, sous-régional, national et local dans la région méditerranéenne. En tant que document stratégique, la SMDD sert à :

- Adapter les engagements internationaux aux conditions régionales ;
- Guider les stratégies nationales et stimuler la coopération régionale dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Le processus de révision de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 2016-2025 est prévu par son action 7.2.5 "Réviser la SMDD 2016-2025 en émettant une nouvelle stratégie pour la période 2026-2035".

La 20e réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) du 14 au 16 juin 2023 (Marseille, France) a accueilli favorablement la proposition de lancer, au cours de l'exercice biennal 2024-2025, une mise à jour de la SMDD 2016-2025 qui conduirait à son alignement sur les agendas et engagements mondiaux et régionaux pertinents et récents, plutôt qu'à des changements profonds, confirmant ainsi la cohérence des six objectifs actuels de la SMDD, tout en soutenant davantage la réalisation des ODD dans la région.

La 23e réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (COP23) du 5 au 8 décembre 2023, à Portoroz, en Slovénie, a chargé le Secrétariat de mettre à jour la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 2016-2025 afin de mettre en œuvre efficacement l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses ODD au niveau régional, en cherchant à modifier les trajectoires non durables actuelles et à placer la région sur des voies alternatives vers la durabilité et la résilience, accélérant ainsi les progrès vers la réalisation d'un bon état écologique.

Le processus a été mené par le Comité de pilotage de la CMDD (CD) avec le soutien du Secrétariat du PNUE/PAM et des composantes du PAM.

Depuis sa remise en place (décembre 2024), le Secrétariat technique du PAMEx a apporté son soutien au processus de révision de la SMDD, notamment en participant à deux réunions (la réunion du Comité de pilotage élargi de la CMDD le 20 décembre 2024 et la réunion thématique ad hoc de la CMDD à Istanbul les 12 et 13 février 2025).

→ Le PAMEx, par l'intermédiaire de son Secrétariat technique, continuera à soutenir l'élaboration et la finalisation de la SMDD révisée 2026-2035 jusqu'à son approbation par la CMDD en juin 2025.

f) Contribution aux préparatifs de la prochaine Conférence internationale UNOC-3 (Nice, 9-13 juin 2025)

La troisième Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC-3) se tiendra à Nice, en France, du lundi 9 juin au vendredi 13 juin 2025. Les gouvernements français et costaricien coprésideront la Conférence, qui vise à générer une action transformatrice et à apporter des solutions dont l'océan a besoin, soutenues par la science océanique et le financement de l'ODD 14 (vie sous-marine).

<https://unocnice2025.org/en/>

Le Secrétariat Technique du PAMEx a été associé à la préparation de la Journée de la Méditerranée (10 juin 2025), où 4 sessions sont actuellement programmées :

- Segment 1 : Affirmer le rôle des autorités locales dans la préservation de l'océan ;
- Segment 2 : La finance et l'innovation comme accélérateur d'une économie bleue durable ;
- Segment 3 : Envisager la Méditerranée du futur ;
- Segment 4 : Panel ministériel sur le 50e anniversaire de la Convention de Barcelone (Panels PNUE/PAM).

Le PNUE/PAM célébrera pour sa part les 50 ans du Plan d'Action pour la Méditerranée et les 30 ans de la Convention de Barcelone lors de la Journée de la Méditerranée et il est prévu d'organiser une Table Ronde Ministérielle (1h30 à 2 heures), de préférence dans la zone Bleue (réservée aux gouvernements et organisations accréditées) avec potentiellement la participation du Directeur Exécutif du PNUE) et une déclaration finale incluant des engagements ambitieux le cas échéant.

Par ailleurs, la Zone Verte, baptisée La Baleine, un espace d'exposition ouvert qui accueillera la société civile, le monde universitaire, les institutions de recherche, les artistes et les entreprises, sera installée au sein du Palexpo de Nice. Il est prévu que La Baleine inclue un certain nombre de pavillons de différentes organisations, des auditoriums et d'autres espaces pour des agoras et autres rencontres et consultations, ainsi que des espaces thématiques et institutionnels comme la Journée de la Méditerranée le 10 juin.

Il existe de bonnes opportunités pour proposer des événements parallèles afin de mettre en valeur l'expérience de la Méditerranée en tant que programme maritime régional réussi et des exemples de coopération fructueuse entre les pays riverains et d'autres partenaires régionaux ainsi que des réalisations concrètes sur le terrain.

Les candidatures pour les propositions d'événements parallèles sont ouvertes open (<https://sdgs.un.org/conferences/ocean2025/side-events>) et les instructions peuvent être trouvées comme suit :

- Pour postuler à un événement parallèle en personne à l'intérieur du lieu de la conférence (zone bleue) : <https://bit.ly/UNOC3BlueZoneSideEventForm>
Date limite : 14 Mars 2025.
- Pour postuler à un événement parallèle hors site dans des lieux alternatifs à Nice : <https://bit.ly/UNOC3OffSiteSideEventForm>
Date limite : 21 Avril 2025.
- Pour postuler à un événement parallèle virtuel : <https://bit.ly/UNOC3VirtualSideEventForm>
Date limite: 21 Avril 2025.

→ Comme demandé par la 3ème réunion du Comité de pilotage du PAMEx, le Secrétariat technique du PAMEx coordonnera, sous la direction des pays et des partenaires, les travaux de préparation d'un événement parallèle ou d'une note conceptuelle en ligne avec les résultats envisagés de la Journée de la Méditerranée, pour cet événement international majeur.

g) Activités de communication du PAMEx

Les objectifs des activités de communication proposées sont de favoriser la coopération entre les pays partenaires et les organisations régionales pour la mise en œuvre rapide du PAMEx et de maximiser la visibilité de l'initiative PAMEx aux niveaux mondial et régional, tout en positionnant la Méditerranée comme une mer régionale modèle dans le monde entier.

A cet égard, plusieurs événements internationaux et régionaux ont été identifiés qui intéressent les membres du PAMEx et au cours desquels des activités de communication, qu'il s'agisse d'événements parallèles, de documents de positionnement ou d'autres initiatives de communication, pourraient être proposées sous la direction des pays et des partenaires et avec le soutien du Secrétariat technique du PAMEx. Il s'agit notamment de :

- La troisième Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC-3), Nice, du 9 au 13 juin 2025 (voir ci-dessus).
- La réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), juin 2025 (lieu à confirmer).
- Le Forum politique de haut niveau sur le développement durable, New-York, du 14 au 23 juillet 2025.
- La deuxième partie de la cinquième réunion du Comité intergouvernemental de négociation (INC 5.2) pour élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, Genève, du 4 au 15 août 2025.
- La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC COP 30), Belém, du 10 au 21 novembre 2025.
- La Conférence des Parties à la Convention de Barcelone, Égypte, décembre 2025.

D'autres événements internationaux et régionaux tels que le Blue Economy and Finance Forum (BEFF) (Monaco, 7-8 juin 2025) pourraient offrir aux membres du PAMEx une opportunité supplémentaire de développer des activités de communication ciblées et opportunes.